

Avis Public

Outremont Montréal

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont :

- 1° que l'arrondissement a reçu une demande de dérogation à l'interdiction de convertir un immeuble en copropriété divise qui porte sur l'immeuble situé aux 1633-1635-1637, de l'avenue Van Horne (2 logements) ;
- 2° que le conseil statuera sur cette demande au cours de sa séance ordinaire devant se tenir à 19 h le **lundi 6 juin 2011** à la salle du conseil de l'arrondissement située au 530, avenue Davaar à Outremont ;
- 3° qu'à cette occasion, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil sur cette demande.

DONNÉ à Outremont, ce 5 mai 2011.

La secrétaire substitut de l'arrondissement

Pascale Lebel

